



41
FORMATIONS VIDEO
de 8 à 10 min en moyenne



**DES APPORTS
THEORIQUES**

en format PDF



**Environ 13 h
pour se former**

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Savoir réaliser une étude de marché
- Préparer son business plan pour une création d'entreprise ou pour un investissement
- Connaître les choix juridiques possibles pour une création d'entreprise

PUBLIC VISE

- Etudiants en entrepreneuriat, étudiants entrepreneurs, membres de Pépites
- Porteurs de projets, créateurs d'entreprise
- Chefs d'entreprises en croissance

EXPERTS FORMATEURS

- Experts-comptables et avocats
- Consultants spécialisés en entrepreneuriat, en étude de marché ou en business plan

LES 41 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

- 1/ J'écoute les conseils d'Elon Musk
- 2/ J'applique le business modèle CANVAS
- 3/ Je prépare la création de mon entreprise
- 4/ Je sais comment réaliser une étude de marché
- 5/ Je réalise mon étude de marché en pratique
- 6/ J'utilise des outils gratuits pour réaliser mon étude de marché
- 7/ J'analyse la concurrence
- 8/ J'étudie en détail les sites web de mes concurrents
- 9/ Je découvre l'analyse SWOT
- 10/ Je réalise une analyse SWOT
- 11/ Je segmente mon marché
- 12/ Je détermine ma clientèle cible
- 13/ Je détermine les motivations d'achat de mes clients
- 14/ Je connais ma zone de chalandise
- 15/ Je calcule les prix psychologiques
- 16/ Je fixe le prix de vente de mes produits
- 17/ Je connais le contenu d'un business plan
- 18/ Je connais l'utilité d'un BP pour trouver des financements
- 19/ Je sais construire un business plan pour une création d'entreprise
- 20/ Je connais l'utilité des budgets prévisionnels
- 21/ J'établis le budget des ventes
- 22/ J'établis le budget des achats
- 23/ Je calcule le seuil de rentabilité
- 24/ Je prévois la masse salariale future
- 25/ J'estime les frais généraux
- 26/ J'établis le budget des investissements
- 27/ J'établis le bilan prévisionnel
- 28/ J'établis le bilan fonctionnel
- 29/ J'établis le compte de résultat prévisionnel
- 30/ Je prévois les décaissements
- 31/ J'établis le budget des encaissements
- 32/ Je sais calculer le BFR/FR et la trésorerie
- 33/ J'établis le budget de trésorerie
- 34/ Je comprends l'utilité du contrôle de gestion
- 35/ Pourquoi créer une société ?
- 36/ L'entreprise individuelle ou SARL
- 37/ Les différents types de sociétés
- 38/ Je choisis mon statut juridique et fiscal
- 39/ Je protège mon idée d'entreprise
- 40/ Je m'associe en connaissance de cause
- 41/ Je choisis le nom de mon entreprise et mon logo

i Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur pédagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Un abonnement de formation donne accès, selon la formule achetée, à 1 ou plusieurs parcours de formations qui sont décrits sur www.laformationpourtous.com.

Un parcours de formation comprend :

- des vidéos de formation.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

La diffusion des formations est réalisée sur la plateforme de e-learning forces.online-virgo.com. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de l'abonnement, une fois le compte créé par les équipes de FORCES. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site [service-public.fr](http://www.service-public.fr) pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>